

Image not found or type unknown



Toilettes cassées par accident

Par **Emma_co**, le **18/03/2023** à **22:46**

Bonsoir, je viens d'acquérir un appartement dans une résidence étudiant. Je n'ai même pas encore perçu de loyer. Et je reçois un courrier de la société qui gère la résidence, que la trappe au dessus des toilettes est tombée. Les toilettes sont cassées je dois payer plus de 600 pour la réparation accompagnée du devis.
Comme c'est un accident qui doit payer le locataire ? Le propriétaire ? L'assurance de l'un ou de l'autre ?
Merci